



# VAUX-SUR-LUNAIN

Commune du Département de Seine et Marne

# P.L.U.

*Plan Local d'Urbanisme*

## **ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION**

**APPROBATION**

# SOMMAIRE

<b>PRÉALABLE .....</b>	<b>3</b>
<b>Vallée du Lunain.....</b>	<b>4</b>
1 Les enjeux et objectifs.....	4
2 Le parti d'aménagement.....	4

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) précisent des dispositions sur des secteurs présentant un enjeu pour le développement urbain de la commune.

Elles peuvent aussi porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager.

Que ce soit sur un secteur à enjeux, ou un quartier à mettre en valeur, ou sur une zone A Urbaniser, ces orientations peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune.

Sur la commune de Vaux-sur-Lunain, le diagnostic a conduit à mettre en évidence un site présentant des enjeux en matière écologique et paysager.

Ces Orientations d'Aménagement et de Programmation visent à définir des actions et des opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement notamment les continuités écologiques, le paysage et le patrimoine naturel.

## 1 LES ENJEUX ET OBJECTIFS

Le Lunain coule au Nord du territoire communal. En entaillant le plateau du Gâtinais, la rivière a participé à l'émergence d'une vallée dont le diagnostic a mis en évidence la qualité environnementale et paysagère et le rôle de corridor écologique.

L'objectif est d'assurer la préservation, la gestion et la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques. L'enjeu principal est donc d'enrayer la perte de la biodiversité en assurant :

1. la préservation du corridor alluvial le long des berges du Lunain, dont la fonctionnalité réside dans la connexion entre les milieux constitutifs de la Trame Verte et Bleue (cours d'eau, milieux humides, prairies, boisements) ;
2. la préservation ou la restauration des corridors calcaires en recherchant le maintien des pelouses calcaires.



Vallée du Lunain

## 2 LE PARTI D'AMÉNAGEMENT

Dans le cadre de la préservation du corridor alluvial, le maintien de la multifonctionnalité du corridor écologique doit être assurée par :

- le maintien ou la reconstitution d'une végétation ripisylve sur les rives du Lunain, qui participe au bon état écologique de la rivière,
- le traitement des obstacles à l'écoulement des eaux et la gestion des embâcles qui contribuent au fractionnement du corridor.

La fonctionnalité écologique de la ripisylve réside dans son entretien.

Les coupes et abattages d'arbres doivent se faire de façon sélective de manière à ne supprimer que la végétation susceptible de perturber l'écoulement des eaux (arbres penchés), et en veillant à maintenir les souches qui protègent le cours d'eau de l'érosion.

Afin de limiter l'eutrophisation du milieu (accumulation de nutriments dans l'eau), les branches basses doivent être élaguées. Elles peuvent en effet apporter trop d'ombre sur le cours d'eau et perturber son équilibre physico-chimique. Par ailleurs, l'entretien de la ripisylve doit veiller à maintenir des petites trouées permettant à la lumière de passer.

L'entretien consistera également à un nettoyage du cours d'eau pour éviter la surabondance de bois en décomposition dans l'eau et la formation d'embâcles. Progressivement, cet entretien devra permettre un profilage des berges en pente douce générant une plus grande surface d'écoulement et la formation de milieux humides.

Les pelouses calcaires existantes doivent être préservées, en évitant notamment le reboisement qui met en péril la biodiversité particulière inféodée à ce type de milieu. Leur reconstitution pourra être organisée sur les tronçons manquants afin de restaurer la fonctionnalité du corridor calcaire.

Par ailleurs, des espaces non urbanisés sont à maintenir aux abords de la rivière pour sauvegarder la qualité environnementale, rurale et pittoresque de la vallée.

